



## HOPITAL GERIATRIQUE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN

Fondation Chantepie Mancier

Consultations gériatriques et mémoire - Hôpitaux de Jour d'Évaluation et de Rééducation  
Médecine aiguë – Soins Médicaux et de Réadaptation - USLD - EHPAD - Accueil de Jour Alzheimer – SSIAD – ESA

### Les tarifs en vigueur dans l'établissement

#### Service MEDECINE et service SMR

	INTITULE DE LA PRESTATION	MONTANT	COMMENTAIRES
<b><u>TARIF JOURNALIER</u></b>	Médecine (code tarifaire 11)	1 122 €	Seuls les patients / résidents non affiliés à un régime de sécurité sociale français, ou non pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, devront s'acquitter du tarif soins.
	SMR (code tarifaire 30)	633,18 €	
<b><u>FRAIS LIES A LA CHAMBRE</u></b>	Supplément chambre seule	55 €	Le supplément inclut la prestation de télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique.
<b><u>TELEPHONE</u></b>	Ouverture de la ligne (uniquement facturable en chambre double)	6 €	Renseignements fournis au Bureau des Admissions.
	Forfait communication provisoire	20 €	
<b><u>TELEVISION</u></b>	Forfait jour télévision (uniquement facturable en chambre double)	2,50€	
<b><u>ENTRETIEN DU LINGE</u></b>	Prix à la pièce	Entre 0,70 et 3,70 €	Cette prestation est réalisée à titre exceptionnel et facturable en fin de séjour.
<b><u>BIEN-ÊTRE</u></b>	Pédicure	35 €	Il faut prévoir votre règlement le jour de la prestation.
	Coiffeur	Le tarif dépend de la / les prestations effectuées. Il faut prévoir votre règlement le jour de la prestation.	
<b><u>HEBERGEMENT / RESTAURATION D'UN ACCOMPAGNANT</u></b>	Par nuit et par personne	15 €	Se rapprocher du service concerné afin de bénéficier de ces prestations.
	Petit-déjeuner	3,80 €	
	Déjeuner	15 €	
	Dîner	15 €	

Ce document est mis à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.



## HOPITAL GERIATRIQUE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN

Fondation Chantepie Mancier

Consultations gériatriques et mémoire - Hôpitaux de Jour d'Évaluation et de Rééducation  
Médecine aiguë – Soins Médicaux et de Réadaptation - USLD - EHPAD - Accueil de Jour Alzheimer – SSIAD – ESA

### Service USLD et service EHPAD

INTITULE DE LA PRESTATION	TARIFS USLD (01/01/2024)	TARIFS EHPAD (01/01/2024)
Tarif hébergement journalier – Personnes âgées de plus de 60 ans	77,85 €	76,31 €
Tarif hébergement journalier - Personnes âgées de moins de 60 ans	101,67 €	94,43 €
Tarif dépendance journalier - GIR 1 et 2	24,72 €	21,04 €
Tarif dépendance journalier - GIR 3 et 4	15,69 €	13,35 €
Tarif dépendance journalier - GIR 5 et 6	6,66 €	5,66 €
Tarif soins - GIR 1 et 2	163,19 €	61,80 €
Tarif soins - GIR 3 et 4	/	/
Tarif soins - GIR 5 et 6	/	/
Tarif soins	84,30 €	52,54 €
Forfait mensuel traitement du linge	55 €	55 €
Forfait marquage du linge	40 €	40 €
Communications téléphoniques sortantes	Selon les consommations	
Repas accompagnateur	15,00 €	15,00 €
Lit accompagnateur	10,00 €	10,00 €
Coiffure	Selon les prestations	
Pédicure	A partir de 30 €	

NB: Seuls les patients / résidents non affiliés à un régime de sécurité sociale français, ou non pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, devront s'acquitter du tarif soins.

Arrêté du 30/05/2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins : Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières que vous auriez sollicitées, ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, vous est communiqué avant la prestation de soins.

MIS A JOUR LE 01/01/2024



## HOPITAL GERIATRIQUE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN

Fondation Chantepie Mancier

Consultations gériatriques et mémoire - Hôpitaux de Jour d'Évaluation et de Rééducation  
Médecine aiguë – Soins Médicaux et de Réadaptation - USLD - EHPAD - Accueil de Jour Alzheimer – SSIAD – ESA

**Ce document est mis à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.**

### Service Accueil de jour

INTITULE DE LA PRESTATION	MONTANT (01/01/2024)
Tarif hébergement - Pour les personnes âgées de plus de 60 ans	32,07 €
Tarif hébergement - Pour les personnes âgées de moins de 60 ans	52,61 €
Tarif dépendance - GIR 1 et 2	25,12 €
Tarif dépendance - GIR 3 et 4	15,94 €
Tarif dépendance - GIR 5 et 6	6,76 €
Forfait soins journalier - GIR 1 à 6	41,02 €

NB :

-Si les patients ont fourni au Bureau des Admissions leur Carte Vitale, le forfait soins journaliers est versé directement par l'Assurance Maladie à l'établissement.

-Ainsi, en principe, seuls les patients non affiliés à un régime de sécurité sociale français, ou non pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, devront s'acquitter du forfait soins journaliers.

-En fonction des cas, le coût lié à la prise en charge peut être partiellement compensé par l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ou l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

**Ce document est mis à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.**

MIS A JOUR LE 01/01/2024



## HOPITAL GERIATRIQUE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN

Fondation Chantepie Mancier

Consultations gériatriques et mémoire - Hôpitaux de Jour d'Évaluation et de Rééducation  
Médecine aiguë – Soins Médicaux et de Réadaptation - USLD - EHPAD - Accueil de Jour Alzheimer – SSIAD – ESA

### Service Hôpital de jour

INTITULE DE LA PRESTATION	MONTANT
Tarif soins rééducation	634,78 €
Tarif soins médecine	628 €

NB :

-Si les patients ont fourni au Bureau des Admissions leur Carte Vitale, le forfait soins journaliers est versé directement par l'Assurance Maladie à l'établissement.

-Ainsi, en principe, seuls les patients non affiliés à un régime de sécurité sociale français, ou non pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, devront s'acquitter du forfait soins journaliers.

-En fonction des cas, le coût lié à la prise en charge peut être partiellement compensé par l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ou l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

**Ce document est mis à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.**

MIS A JOUR LE 01/01/2024